

**ARRÊTÉ DEP-2025-068 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MAINTENANCE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 20 mai 2021 portant création du baccalauréat professionnel Maintenance et efficacité énergétique ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel Maintenance et efficacité énergétique pour la session 2025 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Stéphane SOUBIELLE, enseignant

Enseignants :

Madame Karine AVARRE

Monsieur Ridha SEDDIKI

Monsieur Mathieu LATZER

Monsieur Alain LE ROCH

Professionnels :

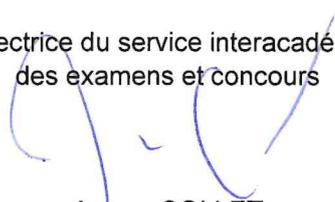
Monsieur Patrice LAGUE

Monsieur Sébastien THOISON

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET